

Accusé de réception en préfecture
087-218707008-20160905-D2016-49-DE
Date de télétransmission : 12/09/2016
Date de réception préfecture : 12/09/2016

Commune de LA GENEYTOUSE

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Délibération n°2016-49 en date du 05/09/2016 portant décision modificative n°02 au budget principal 2016 :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 05 septembre 2016, à 19H30, suivant convocation en date du 30 août 2016, sous la présidence du Maire, M. Alain FAUCHER.

Présents : MM. FAUCHER Alain, DESROCHE Roger, DUCHEZ Michel, JACQUET Michel, HARGE Andrée, ALAMARGOT Sylvie, ARMAND Thierry, DUBREUIL Marc, GILLES Dominique, LATOUR Christelle, CASTANET Christine, BABAUDOU Pascal.

Représentés : MM. DUFOUR Aurore procuration à ALAMARGOT Sylvie, BERGER Thierry procuration à FAUCHER Alain.

Mme CASTANET Christine a été élue secrétaire de séance.

Membres	Présent	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	12	2	12	14	14	0

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Considérant que, suite au cambriolage de l'atelier communal, la commune doit procéder à des achats de matériel ;
- Considérant que par délibération n°2016-48 de ce jour, le conseil municipal a décidé de procéder à la mise en place d'un système de télésurveillance des bâtiments communaux ;
- Considérant que les frais d'utilisation de la ligne de trésorerie, contractée auprès du Crédit Agricole du Centre Ouest, initialement prévus au budget assainissement seront payés à l'article 627 du budget principal ;

DECIDE d'apporter au budget principal les modifications ci-après.

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Compte	Intitulé	Montant	Compte	Intitulé	Montant
2188	Autres immobilisations corporelles	25 000,00	1641	Emprunt	25000,00
Total investissement		25 000,00	Total investissement		25000,00
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Compte	Intitulé	Montant	Compte	Intitulé	Montant
611	Contrats de prestation de service	1400,00			
627	Services bancaires et assimilés	1000,00			
O22	Dépenses imprévues	-2400,00			
Total fonctionnement		0,00	Total fonctionnement		0

A La Geneytouse, le 06 Septembre 2016
Le Maire,

Alain FAUCHER

